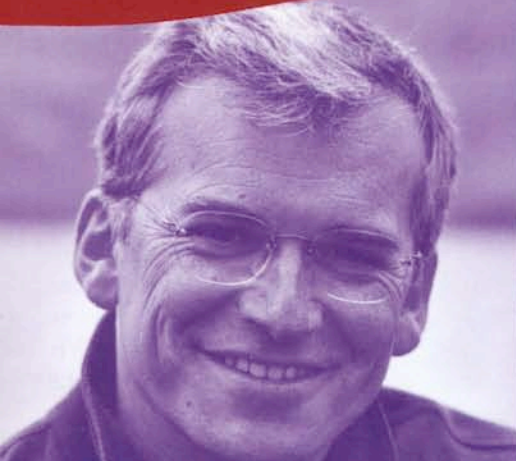


→ Regard sur le

# Pays Carcassonnais

Mars 2003 n°1



## Editorial

### UN PAYS CARCASSONNAIS POUR TOUS

Depuis septembre dernier, le Pays Carcassonnais a engagé la rédaction de sa future Charte de Développement. L'appel à la mobilisation de tous a été entendu et plus de 200 personnes assistent aux commissions thématiques.

Au-delà de cette réussite de la démocratie participative, le premier bilan d'étape de ces travaux démontre la lucidité et la qualité de l'analyse de tous les acteurs, tant sur le plan du diagnostic que sur celui des enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire.

Aujourd'hui, malgré des évolutions législatives en cours et la dégradation de la situation économique, l'élaboration d'un projet de développement commun reste plus que jamais d'actualité.

Aussi, je vous invite à nous rejoindre dans ce travail de réflexion sur un aménagement harmonieux et équitable devant déboucher fin juin sur la définition de projets précis. La future Charte concernera la vie quotidienne de chacun d'entre nous, bien au-delà des seules préoccupations économiques.

**ALORS, ENSEMBLE  
FAISONS DU PAYS CARCASSONNAIS  
UN PAYS POUR TOUS !**

Jean-Claude PEREZ  
Député de l'Aude  
Président de l'Association pour  
l'Emergence du Pays Carcassonnais



Pays Carcassonnais



## Pourquoi le Pays ?

Bâtir un Pays, c'est proposer à un territoire (voir carte p.4), bassin de vie cohérent ayant une identité partagée, de devenir un espace de réflexion et de projet.

Il s'agit, à partir du bilan des atouts comme des faiblesses de la zone, de définir les points forts d'un développement durable et harmonieux pour une décennie et de créer ou de renforcer les solidarités entre les zones rurales et les villes.

Ce projet commun doit être défini par l'ensemble des acteurs du territoire (population, professionnels, associations, élus ...) qui seront réunis dans un Conseil de Développement.

Les grandes orientations ainsi dégagées seront inscrites dans une Charte du Territoire qui devra être approuvée par tous les acteurs.

Elle sera le cadre de référence pour la réalisation d'actions concrètes et facilitera l'obtention des financements de l'Etat, de la Région, voire de l'Europe.

Au stade actuel, chaque citoyen peut participer à la réflexion et s'inscrire dans les commissions de travail.

Le Pays Carcassonnais a besoin de toutes les énergies et compétences pour réussir son projet de développement.

# Le Pays C

## Diagnost

A l'issue des premières réunions, les points forts et faiblesses ont été identifiés.

### Vie Quotidienne

**Les + :** Qualité de vie sur un territoire desservi par des grands axes routiers et un aéroport en expansion / Accès aux services d'une large partie de la population dans la zone d'attraction de la ville de Carcassonne / Vie culturelle diversifiée et dynamique dans le rural comme en ville / Tissu associatif dense

**Les - :** Isolement des personnes âgées et des publics en difficultés / Faible accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées / Enclavement de certaines zones rurales (problèmes de transport et de communication, absence de couverture en téléphonie mobile ou internet haut débit) / Disparition progressive de services et commerces de première nécessité

### Ressources naturelles et paysagères

**Les + :** Ressources en eau satisfaisantes en quantité et qualité / Territoire organisé en syndicats intercommunaux de gestion de l'eau potable, des cours d'eau et bassins versants / Assainissement collectif réalisé sur la majorité des communes / Nombreuses structures de collecte des ordures ménagères

**Les - :** Grands travaux de protection contre les inondations nécessaires / Absence de dispositif conforme pour l'élimination des boues des stations d'épuration / Faible valorisation des déchets

### Attractivité touristique

**Les + :** Qualité et diversité des sites naturels / Richesse du patrimoine architectural / Un monument " phare " : la Cité / Hausse de la navigation sur le Canal du Midi / Bâti de caractère (à valoriser pour l'hébergement touristique) / Hébergements de qualité / Nombreux prestataires engagés dans une démarche qualité / Progression du tourisme vert

**Les - :** Manque d'hébergements, de restaurants, de campings haut de gamme / Manque d'espaces d'accueil des camping-cars / Potentiel du tourisme fluvial pas assez exploité / Caractère saisonnier trop important / Signalétique de mauvaise qualité / Absence d'un réseau pour une offre touristique globale / Absence d'une structure d'accueil-vitrine / Défaut de communication globale

# CARCASSONNAIS

## Le Pays du Territoire

Les conclusions de chaque commission, différents points ont été mis en évidence par les participants



Un pôle viticole majeur

### Espaces bâti et non bâti

**Les+ :** Territoire accueillant occupé à 43 % par l'agriculture, 22 % la forêt et 35 % la zone urbanisée / Terroirs viticoles de qualité / Patrimoine architectural riche / Nombreuses OPAH réalisées et en cours

**Les- :** Forte spéculation immobilière avec une flambée des prix / Faibles réserves foncières communales / Bâti ancien construit à 40 % avant 1950 parfois peu entretenu / Cœurs de villages à restaurer / Développement parfois non-maîtrisé des zones pavillonnaires / Faible offre locative surtout en milieu rural / Manque de logements sociaux

### Développement de l'entreprise et de l'emploi

**Les+ :** Economie diversifiée / Tissu de petites entreprises pérennes / Productions viticoles et agro-alimentaires de qualité / Entreprises dotées d'un savoir-faire identitaire / Dynamisme d'un secteur associatif créateur d'emplois / Zone carrefour viticole au cœur de plusieurs appellations



**Les- :** Taux de chômage élevé / 23 % de la population sans diplôme / Accès à l'installation rurale difficile et disparition d'activités comme l'élevage / Emploi touristique en progression mais fortement saisonnier / Concentration des activités sur l'agglomération / Economie fragile et dépendante de facteurs extérieurs

### Relations milieu rural, milieu urbain

Programmation d'une première réunion en cours

### Echanges pays et pôles régionaux

Programmation d'une première réunion en cours

## A Quoi sert le Pays ?

Le Pays Carcassonnais ne sera pas une nouvelle collectivité locale et ne lèvera pas d'impôt. Son but est de mettre en place une concertation et un partenariat entre tous les acteurs du territoire permettant la réalisation de projets concrets.

### Exemples en cours dans d'autres Pays :

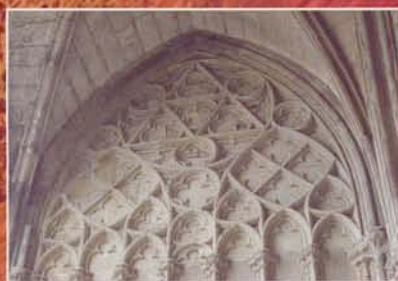
- ▶ Créer et soutenir des plate-formes multiservices à l'échelle du Pays
- ▶ Favoriser la commercialisation des productions viticoles et agricoles
- ▶ Mettre en place des services solidaires (transports, co-voiturage, animations)
- ▶ Mettre en réseau les différents intervenants auprès des personnes âgées
- ▶ Assurer la couverture en téléphonie mobile
- ▶ Généraliser l'internet à haut débit
- ▶ Créer un Conseil Consultatif des Jeunes
- ▶ Organiser des plate-formes de compétences et d'animation communes à plusieurs groupements de communes
- ▶ Créer un centre de recherche sur les langues régionales
- ▶ Accompagner et parrainer les jeunes entreprises
- ▶ Faciliter la transmission d'entreprises (bourses d'opportunités)
- ▶ Créer des groupements d'employeurs
- ▶ Développer des initiatives éducatives (découverte de savoir-faire local)
- ▶ Mettre en réseau les différents sites touristiques et l'information
- ▶ Soutenir et promouvoir des points de vente de produits locaux
- ▶ Encourager une politique de marques et labels
- ▶ Créer des événements "phares"
- ▶ Créer un Observatoire local de l'environnement, une Agence locale de l'Energie
- ▶ Promouvoir les actions de sensibilisation, en milieu scolaire ou ailleurs, sur le patrimoine et l'environnement naturel
- ▶ Augmenter l'offre locative destinée aux jeunes
- ▶ Créer un Observatoire du Foncier et du Logement



# Périmètre d'étude du Pays Carcassonnais



96 communes  
11 cantons  
1 agglomération  
7 communautés de communes  
1257 km<sup>2</sup>  
103.807 habitants



## Une mobilisation réussie !

Depuis novembre, 22 réunions se sont déroulées sur l'ensemble du Pays :

### Vie Quotidienne

6 réunions à Carcassonne, Bouilhonnac, Moussoulens, Cazilhac, Rieux-Minervois, Aragon

### Ressources naturelles et paysagères

5 réunions à Moussoulens, Saissac, Villegly, Fontiès d'Aude

### Attractivité touristique

5 réunions à Conques, Moussoulens, Peyriac-Minervois, Carcassonne

### Espaces bâti et non bâti

3 réunions à Villeneuve-Minervois, Carcassonne, Montréal

### Développement

#### de l'entreprise et de l'emploi

3 réunions à Montréal, Salsigne, Carcassonne

200 personnes ont participé à ces réunions traitant pour le moment de l'état des lieux et des problématiques détectées dans les différents domaines. 10 autres réunions sont d'ores et déjà fixées et 6 réunions environ sont encore à prévoir en fonction de l'avancement des travaux.

Un séminaire final rassemblant tous les participants est prévu pour la fin juin.

## Agenda

### Vie Quotidienne

- ▶ **Trèbes** - Salle des Congrès  
18h15 - jeudi 13 mars
- ▶ **Brousses et Villaret**  
Lieu à préciser - 18h15 - jeudi 27 mars

### Ressources naturelles et paysagères

- ▶ **Carcassonne**  
Chambre de Métiers  
18h15 - mardi 8 avril
- ▶ **Mas Cabardès**  
Lieu à préciser - 18h15 - lundi 5 mai

### Attractivité touristique

- ▶ **Lastours** - Salle Rabier  
18h15 - mardi 25 mars
- ▶ **Capendu** - Foyer des Campagnes  
18h15 - mardi 6 mai

### Espaces bâti et non bâti

- ▶ **Capendu** - Foyer des Campagnes  
18h15 - mardi 11 mars
- ▶ **Saissac** - Lieu à préciser  
18h15 - jeudi 10 avril

### Développement de l'entreprise et de l'emploi

- ▶ **Villegly** - Salle polyvalente  
18h15 - mercredi 12 mars
- ▶ **Villeneuve Minervois** - Foyer  
18h15 - mardi 15 avril

➔ **Participez aux prochaines commissions**

Pour vous inscrire, contactez le

Pays Carcassonnais au :

Tél. 04 68 11 64 49

A.A.D.E.L.

Rue du Moulin de la Seigne

11855 Carcassonne cedex 9

Fax : 04 68 11 64 08

